

AQUARYL SILOMAT *EVO*

Plénitude

PEINTURE A BASE DE RESINES ACRYLIQUES ET
POLYSILOXANES D'ASPECT MAT MINERAL

Fiche N° 1204 – FM05
AOUT 2011



CLASSIFICATION : AFNOR NF T 36-005 famille1, classe 7b2/10c

DEFINITION : Peinture de décoration mate, à base de résines acryliques et polysiloxanes.

DESTINATION : Destinée aux travaux de décoration intérieure sur tout support usuel du bâtiment préparé selon **DTU59.1**.

PROPRIETES : Excellent pouvoir opacifiant, garnissant élevé, grande blancheur, faible odeur et séchage rapide. **AQUARYL SILOMAT EVO** contient un inhibiteur de corrosion. Absence de reprises.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Liant :	Résines acrylique et polysiloxanes
Aspect :	Mat minéral
Couleur :	Blanc
Extrait sec :	56% ± 2 pondéral, 39% ± 2 volumique
Densité :	1.37
Brillant spéculaire :	2 à 2,2 sous un angle de 60° 1,4 à 1,8 sous un angle de 85°
Rendement :	10 à 12 m ² /litre

CARACTERISTIQUES D'APPLICATION :

Application :	En 1 ou 2 couche(s) sur fond imprimé
Conditions d'application :	Température > à 8°C et hygrométrie < à 65%
Dilution :	Sans, prêt à l'emploi.
Matériel :	Brosse, rouleau polyamide tissé 12/14mm, Pistolet airless buse n° 19
Nettoyage du matériel :	A l'eau immédiatement après usage.
Séchage ;	Hors poussières: 1 heure* Sec : 2 heures* Redoublable : 12 heures*

* selon les conditions climatiques lors de l'application et de la teinte choisie

PREPARATION DU SUPPORT :

Les supports doivent être conformes aux **DTU** les concernant et notamment au **DTU n° 59.1**. Reconnaissance préalable nécessaire afin de déterminer la préparation des supports et l'impression éventuelle.

Plaque de plâtre cartonnée	Egrenage, ponçage des bandes époussetage une couche d' AQUARYL SILOMAT EVO dilué à 5% ou une Couche d' AQUARYL IMPRESS	1 ou 2 couches AQUARYL SILOMAT EVO
Béton Enduit ciment	Egrenage, brossage, époussetage, une Couche d' AQUARYL IMPRESS	
Enduit de plâtre	Egrenage, époussetage impression une couche d' AQUARYL IMPRESS ou une couche d' AQUARYL SILOMAT EVO dilué à 5%	
Bois et dérivés	Brossage, époussetage, une couche d'impression AQUAPRIM MICRO	
Anciennes peintures satinées ou brillantes	Lessivage, rinçage, 1couche d' AQUAPRIM MICRO	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Classe de transport :	Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).
Conditionnement :	3L - 16 L
Stockage :	12 mois en bidon d'origine fermé. A L'ABRI DU GEL
Hygiène et sécurité :	Consulter la fiche de données de sécurité disponible chez le Distributeur sur CD ROM
Classement Européen :	Catégorie A / Sous-catégorie a (Selon directive 2004/42/CE)
Valeur limite UE de C.O.V. :	Pour sous-catégorie a : 30g/l (2010)
C.O.V. max. de ce produit :	15g/l

GESTION DES DECHETS :

Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec de l'eau.

Protégeons l'environnement

- Laver soigneusement le matériel après utilisation. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient, laisser cette eau s'évaporer. Le résidu sec peut alors être jeté à la poubelle.
 - Bien essuyer le matériel. Bien refermer l'emballage après usage. Veillez à déposer votre emballage vide dans une déchetterie. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- Les déchets ne doivent être ni abandonnés, ni brûlés à l'air libre, ni rejetés dans le milieu naturel ou dans le réseau d'assainissement ou les ordures ménagères. Renseignez vous auprès de vos autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Les conditionnements en 16L possèdent un système de valorisation des emballages métalliques : **UNIKOB** qui est une poche plastique thermoformée. Ce procédé permet de diminuer le traitement des déchets d'emballages.

Date d'édition : 13/01/14

Date de modification : 29/03/2011

FM05

Annule et remplace les versions précédentes.

Avant toute mise en œuvre. veuillez vérifier au'il s'agit de la dernière édition.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

SOCIETE DES COLORANTS DU SUD - OUEST

18 rue du Meilleur Ouvrier de France - Z.I. de l'Hippodrome
33700 MERIGNAC

Tél. 05 56 34 23 08 - Fax : 05 56 13 00 73

www.unikalo.com